

2 copie + copie compt
21-2-57

VILLE DE ROYAN

Arrondissement de Rochefort

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Département de Charente-
Maritime

OBJET :

Séance du 28 Janvier 1957

Expropriation DESTOUR
Frais de la Commission
arbitrale

57015

Le vingt huit Janvier 1957, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. BRUSSET Max, Maire.

Etaient présents : MM. BRUSSET, SEUGNET, REUTIN, CASTELNAU, COUZINET, GAUSSÉ, BARROT, COUNIL, GUILLAUD, BROTRÉAU BARRIÈRE, DOMEQ, BOURDEILLE, ROCHEDEREUX, GRUSSENMEYER, DUFOUR PAPEAU et GUICHAOUA.

Représentés : Melle Fouché par M. Rochedereux
M. Marteau par M. Grussenmeyer
M. Laurent par M. Barrot
M. Etcheber par M. Barrière
M. Pouget par M. Counil.

M. Barrière a été élu secrétaire.

Le Conseil Municipal

Vu l'état de liquidation de frais présenté par M. le Président de la Commission arbitrale d'évaluation chargée de statuer sur les indemnités dues à l'indivision Destour Venthenat, Charleron, Blondet

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances
autorise

- le mandatement des sommes dues par la commune de Royan à la Commission arbitrale d'évaluation chargée de statuer sur les indemnités dues à l'indivision Destour, Charleron, Blondet, Venthenat, pour expropriation d'un bois taillé sis au lieu-dit le bois du Parc et sa montant à 28.321 francs
- dit que la dépense sera mandatée en XXXI, dépenses imprévues.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et en susdit
ont signé au registre M. les membres présents

POUR COPIE CONFORME
Royan, le 19 Février 1957

Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



POUR RETRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,
Signé : Seugnet